

Le Mée-sur-Seine, le 4 mars 2021



Madame Stéphanie AUZIAS
Maire d'Annet-sur-Marne
EN MAIRIE
38 rue Paul Valentin
77410 ANNET-SUR-MARNE

N/ Réf. 2021_ST_057_BG_ES

**Objet : Modification simplifiée du PLU d'Annet-sur-Marne
Avis de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France**

Madame le Maire,

Vous m'avez transmis, pour avis le 1^{er} février dernier, le projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme d'Annet-sur-Marne.

Ce dossier est parvenu au siège de notre Compagnie le 3 février 2021. Il consiste en la suppression de la notion « d'architecture contemporaine » dans la réglementation des différentes zones.

En l'absence d'impact négatif sur l'activité agricole, ce projet de modification simplifiée du PLU ne suscite pas de remarque particulière de la part de notre Compagnie.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame le Maire, mes salutations distinguées.

Le Président,



Signé par Christophe HILLAIRET

 Signed and certified by yousign 